



**Vous collectez la taxe de séjour sur  
votre territoire ?**

Optimisez et contrôlez sa perception grâce à  
notre plateforme web.

## Une solution globale

La taxe de séjour est trop souvent perçue par les hébergeurs comme une option et non comme une obligation formelle de déclaration auprès de la collectivité locale qui gère la promotion touristique de son territoire.

**Notre plateforme web fournit un outil complet de gestion et de simplification de la perception de la taxe de séjour au réel.**

Elle offre un processus de **déclaration simple et rigoureux**. En gérant automatiquement les relances et les prélèvements, elle libère du temps pour que le personnel en charge de la gestion de la taxe puisse se concentrer sur la sincérité des déclarations et la recherche des non déclarants. Elle permet aux services de la collectivité de travailler en réseau avec l'Office du Tourisme et de disposer d'un fichier complet et unique des hébergeurs du territoire.



## Une solution économique et verte

La perception de la taxe est un processus qui nécessite de nombreux échanges entre la collectivité et les hébergeurs. Aussi, dans un souci d'organisation, les collectivités réduisent le nombre de déclarations effectuées dans l'année. Cela conduit à un effet de lissage qui abaisse le montant de la taxe.

Notre plateforme permet par des **échanges électroniques** d'effectuer **des déclarations mensuelles dématérialisées**, sans augmenter la charge de travail du personnel de la collectivité. Tous les **documents pdf** sont générés par la plateforme et sont disponibles dans l'espace privé de l'hébergeur et envoyés par mail.

## Un dispositif opérationnel

Notre plateforme est commercialisée sous la forme d'un service web sécurisé installé sur nos serveurs en data-center. Vous n'avez aucun investissement ou préoccupation informatique à avoir. La plateforme est accessible depuis tout poste connecté à Internet.

Nos équipes vous accompagnent dans la mise en place de la solution, dépliants, formulaires, réunions, support téléphonique des hébergeurs.

Nous assurons la **continuité de service** ainsi que la mise à jour de l'application en fonction de l'évolution de vos besoins et de l'**optimisation de votre activité**.

## Côté Collectivité - Office du Tourisme

### Une tour de contrôle de la taxe de séjour

- Suivi des déclarations de tous les hébergements
- Génération automatique des états récapitulatifs et des reçus
- Alerte et relance automatiques en cas de retard de la déclaration ou du paiement
- Référencement complet des hébergeurs du territoire
- Statistiques mensuelles et annuelles des montants déclarés par commune et par type d'hébergement
- Communication simplifiée avec les hébergeurs
- Suivi des règlements
- Gestion des anomalies de déclaration



## Côté Hébergeur

### Un processus simple

- Un espace web où sont rassemblés l'ensemble des documents utiles :
  - mes formulaires de déclaration,
  - mes états récapitulatifs,
  - mes reçus de versement,
  - mes informations de l'Office du Tourisme.
- Des déclarations mensuelles de la taxe de séjour effectuées en moins de 2 minutes
- Calcul automatique du montant de la taxe à régler
- Confirmation par mail de la prise en compte des déclarations
- Règlement par chèque, numéraire, virement, prélèvement ou CB.
- Multilingue pour les propriétaires étrangers
- Archivage des données



**CONTACTEZ NOUS POUR  
UNE PRÉSENTATION EN LIGNE  
DE NOTRE PLATEFORME**  
[www.taxesejour.fr](http://www.taxesejour.fr)



**contact@taxesejour.fr**

**Nouveaux  
> Territoires**  
conseil TIC

8 boulevard Sainte-Thérèse 13005 Marseille  
110 rue La Boétie 75008 Paris

**04 91 09 27 67**

**[www.nouveauxterritoires.fr](http://www.nouveauxterritoires.fr)**